



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CHAMBRE DES SALARIES :

#### Plus de 1.500 personnes inscrites aux séances d'information pour les délégués du personnel



Ce lundi 24 juin, la nouvelle « offre de formation 2019-2024 » pour les délégués du personnel a été présentée à la Chambre des salariés en présence du Ministre du travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Monsieur Dan Kersch.

Près de 300 délégués du personnel ont assisté à cette première séance d'information. Plusieurs sessions sont organisées. Les prochaines étant prévues les 26 et 27 juin ainsi que les 3, 4, 11 et 12 juillet. Plus de 1.500 délégués sont attendus.

Au cours de son allocution, Monsieur le Ministre a souligné l'importance de garantir un dialogue social de qualité dans notre monde en constante mutation. Face aux nombreux défis qui se présentent, il est indispensable et primordial que les délégués suivent des formations qui leurs permettent d'exercer efficacement leur mandat.

Pour les soutenir, Monsieur Marc KIEFFER, Président du Conseil administratif de l'École supérieure du travail et Madame Nora Back, Présidente de la Chambre des salariés ont souligné la bonne collaboration des partenaires dans ce projet ainsi que les dispositifs en place tel que la gratuité des cours et le droit au congé-formation accordé par la loi à chaque membre de délégation du personnel en fonction de son rôle et de la taille de l'entreprise dans lequel il agit.

La Chambre des métiers, la Chambre de commerce, la Chambre des salariés et l'École supérieure du travail ont ensuite présenté conjointement l'offre composée de plus de 80 modules. Cette nouvelle offre couvrant 8 domaines de formation, propose des parcours structurés adaptés aux différents besoins des délégués qu'ils soient délégués effectifs, délégués suppléants, délégués à la sécurité et à la santé ou délégués à l'égalité. Les cours sont proposés en français et en luxembourgeois avec des supports en français et en allemand, au Centre de formation et de séminaires (CEFOS) de la Chambre des salariés, 12 rue du Château à Remich.

Dès aujourd'hui, la brochure peut être téléchargée sur les sites [www.est.public.lu](http://www.est.public.lu), [www.csl.lu](http://www.csl.lu), [www.LLLC.lu](http://www.LLLC.lu), [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu) et [www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu).





*Quelques places sont encore disponibles pour les sessions d'information les 11 et 12 juillet, aussi n'hésitez pas à vous inscrire sur nos sites [www.csl.lu](http://www.csl.lu), [www.LLLC.lu](http://www.LLLC.lu), [www.est.public.lu](http://www.est.public.lu) ou via email à l'adresse [formationdelegues@LLLC.lu](mailto:formationdelegues@LLLC.lu)*

Les versions papiers sont disponibles dans les locaux des différents partenaires :

- **Chambre des salariés,**  
2-4 rue Pierre Hentges, L-1726 Luxembourg
- **École supérieure du travail,**  
1 porte de France, L-4360 Esch-Belval
- **Chambre de Commerce,**  
7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg
- **Chambre des Métiers,**  
2 Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.

---

Luxembourg, le 25.06.2019

communiqué N°09

